

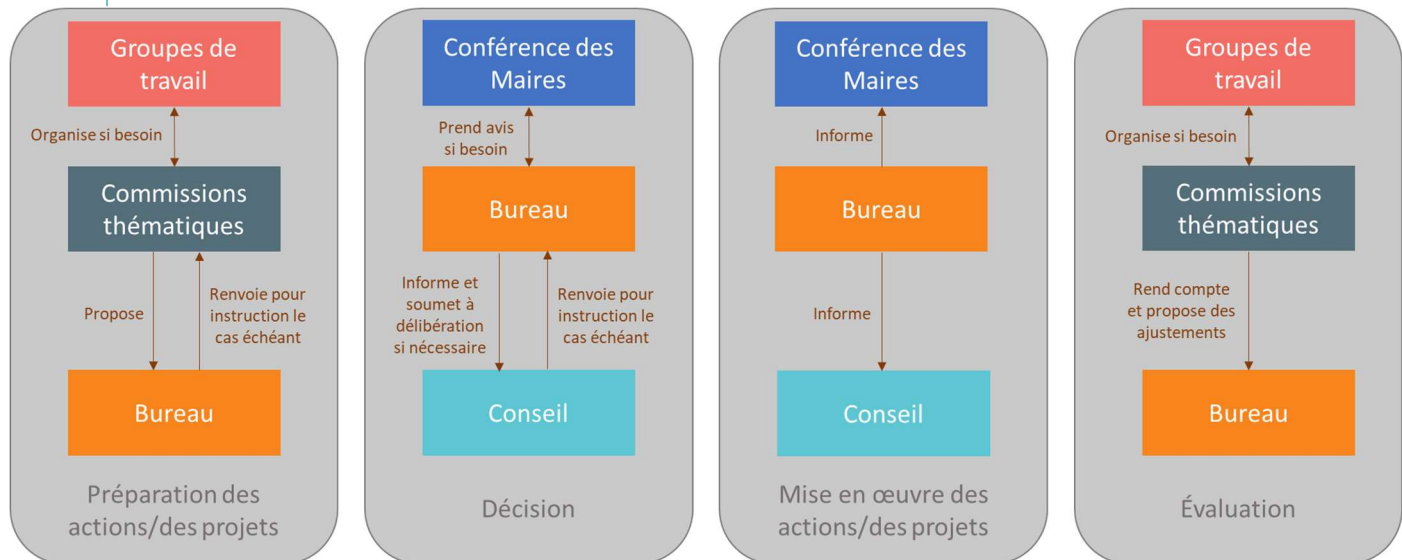
Rapport d'activité 2023

UN TERRITOIRE ENGAGÉ, PARTOUT, POUR TOUS !



1- La vie des instances

1.1/ La prise de décision

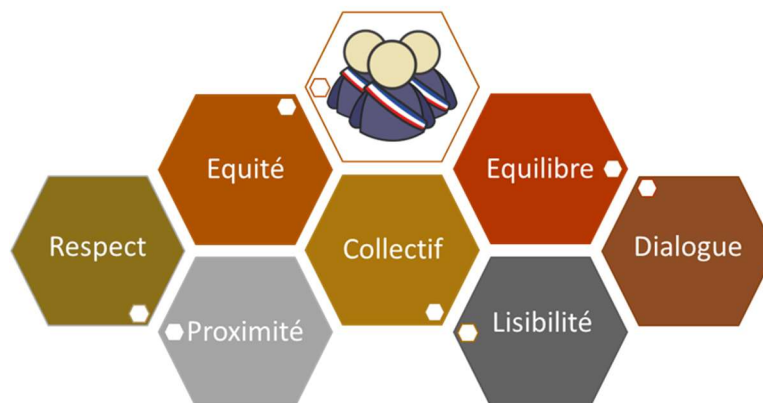


En 2023, se sont tenus :

- **25 Commissions thématiques ou Groupes de travail,**
- **3 Conférences des Maires,**
- **8 Conseils communautaires,**
- **33 Bureaux communautaires.**

1.2/ La gouvernance

117 délibérations ont été prises au cours des différents Conseils communautaires.



2-Administration générale

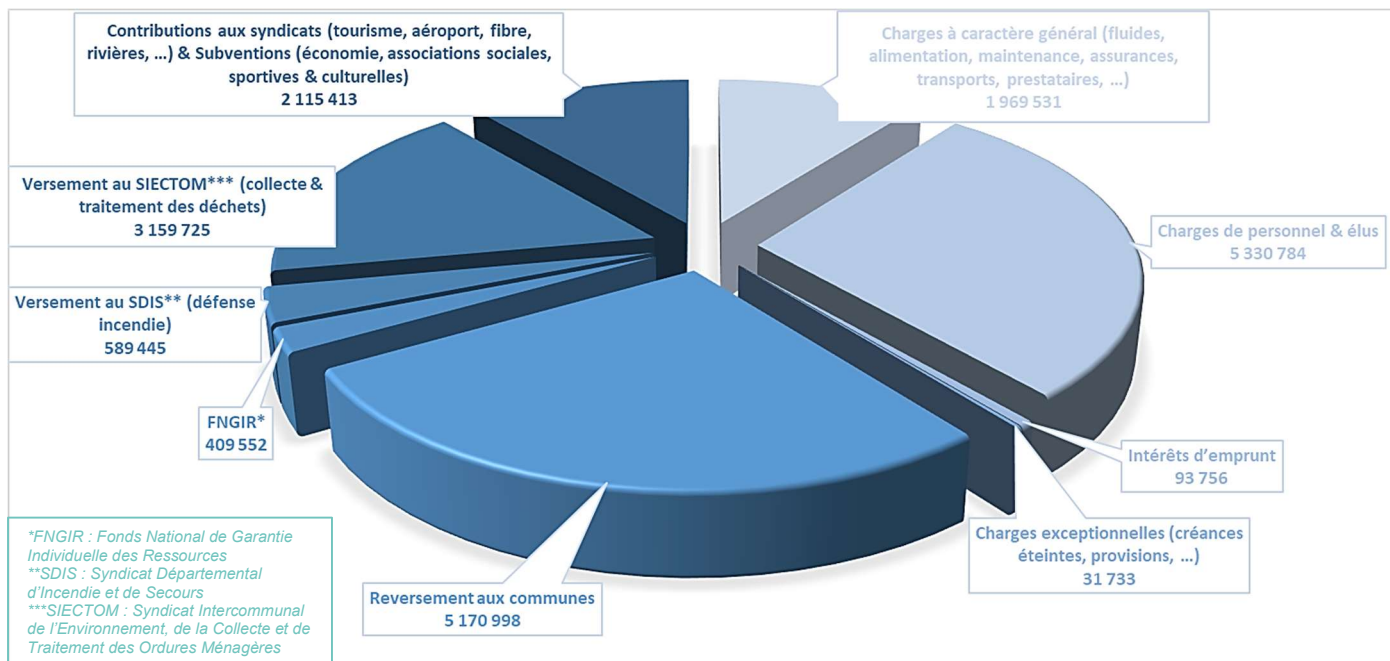
2.1/ Finances

Dépenses de fonctionnement (tous budgets confondus)

Les charges de personnel évoluent du fait du glissement vieillesse technicité et des décisions nationales (ex/ revalorisation du point d'indice) mais la part dans les dépenses totales reste stable à 33,7%.

Le reversement aux communes via les attributions de compensation représente toujours une part très importante des dépenses totales : 1/3.

La contribution au SDIS est en net augmentation en 2023 (+6,6%).

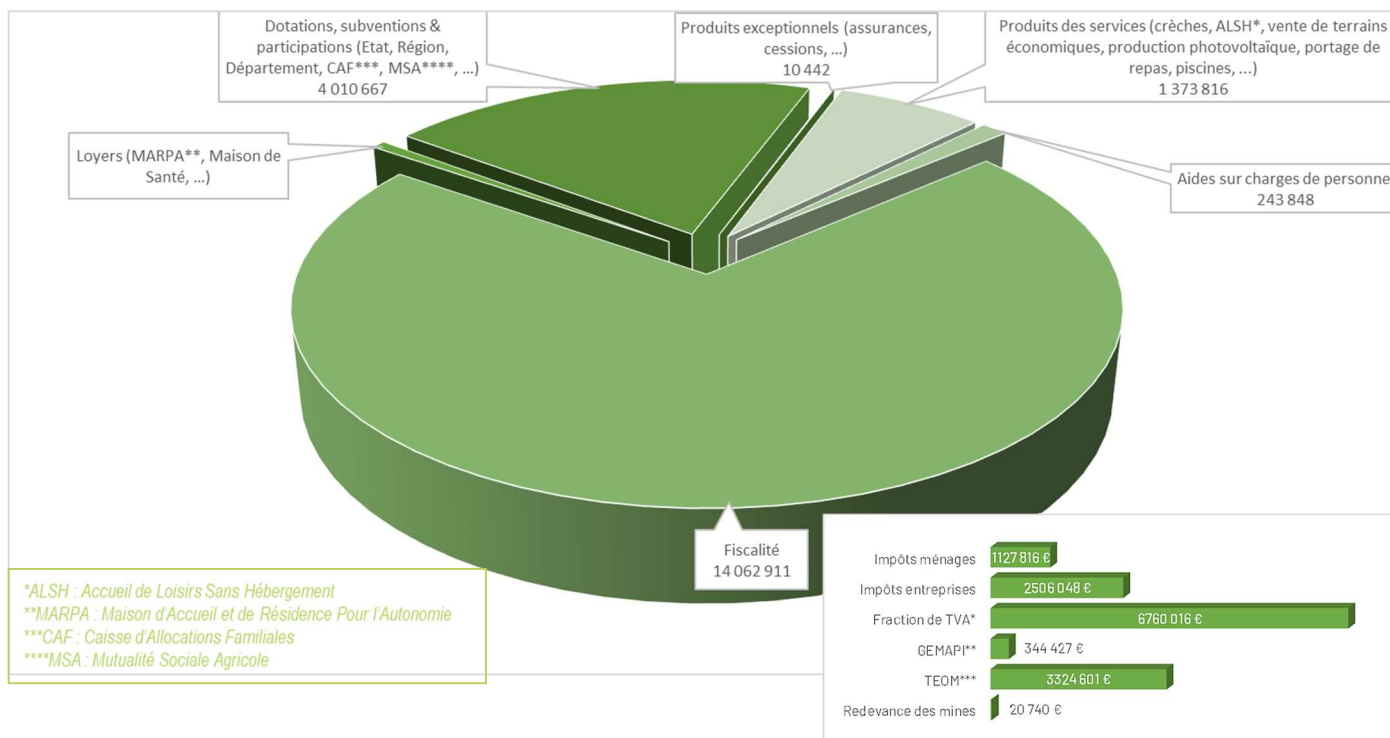


Recettes de fonctionnement (tous budgets confondus)

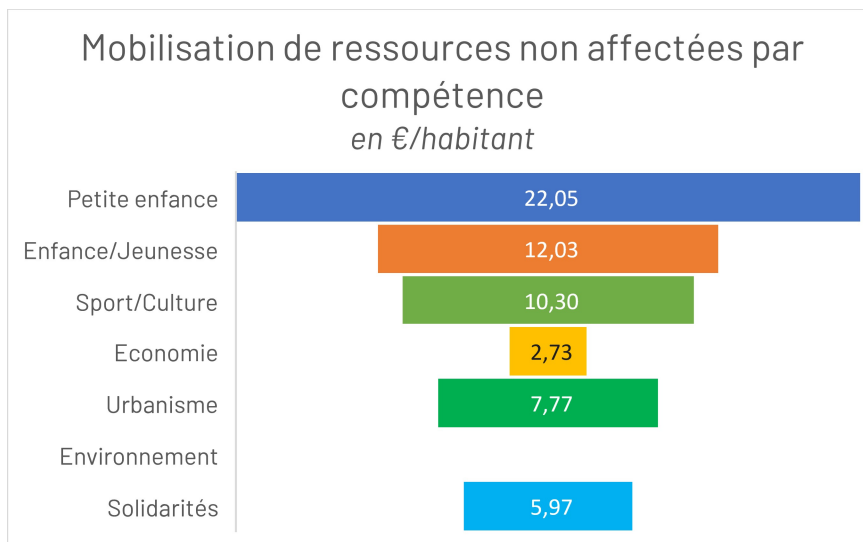
La fiscalité est la première source de recettes mais a évolué dans sa structuration puis qu'une partie des impôts directs de la collectivité a été remplacée par une fraction de la TVA.

Au regard des compétences en matière de petite enfance et d'enfance/jeunesse, la communauté de communes perçoit des participations substantielles de la CAF principalement.

Les produits des services, directement versés par l'utilisateur, représentent 6,9% des recettes totales.



Par compétences

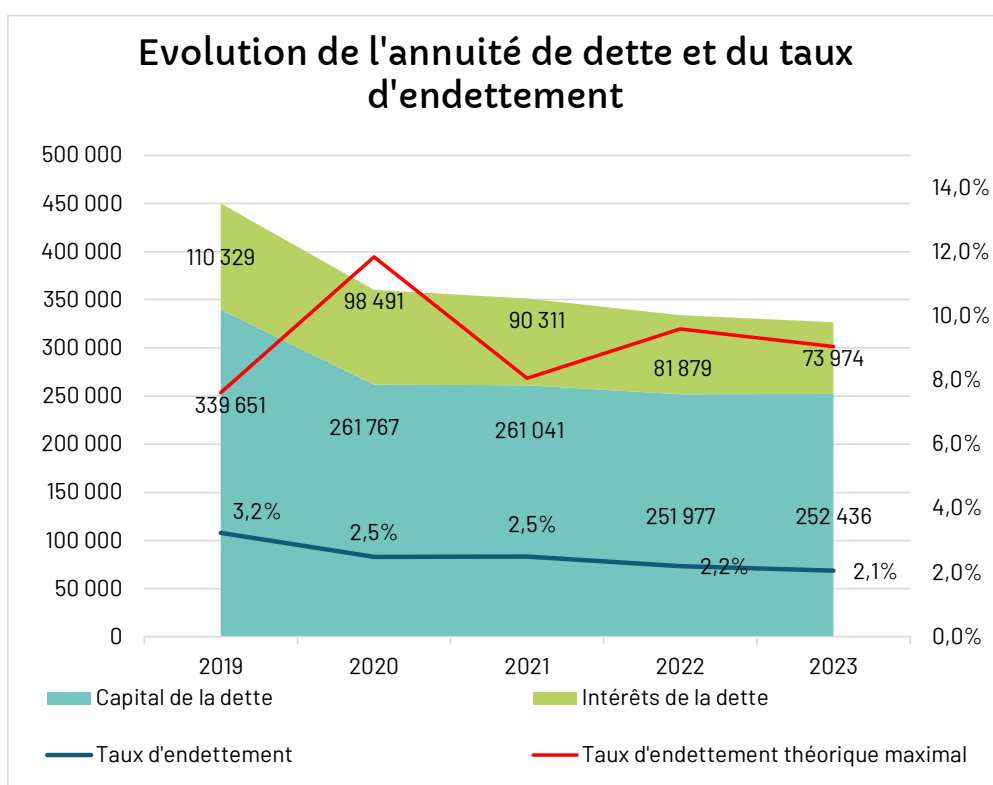


Etat de la dette

L'épargne nette de la collectivité est de 1,107 millions d'euros. Cela représente la capacité de la collectivité à autofinancer de l'investissement.

La capacité de désendettement est de 1,7 ans (seuil prudentiel à 10 ans).

Ces valeurs traduisent une santé financière très saine mais de plus en plus contrainte au regard d'un certain nombre d'évolutions contextuelles.



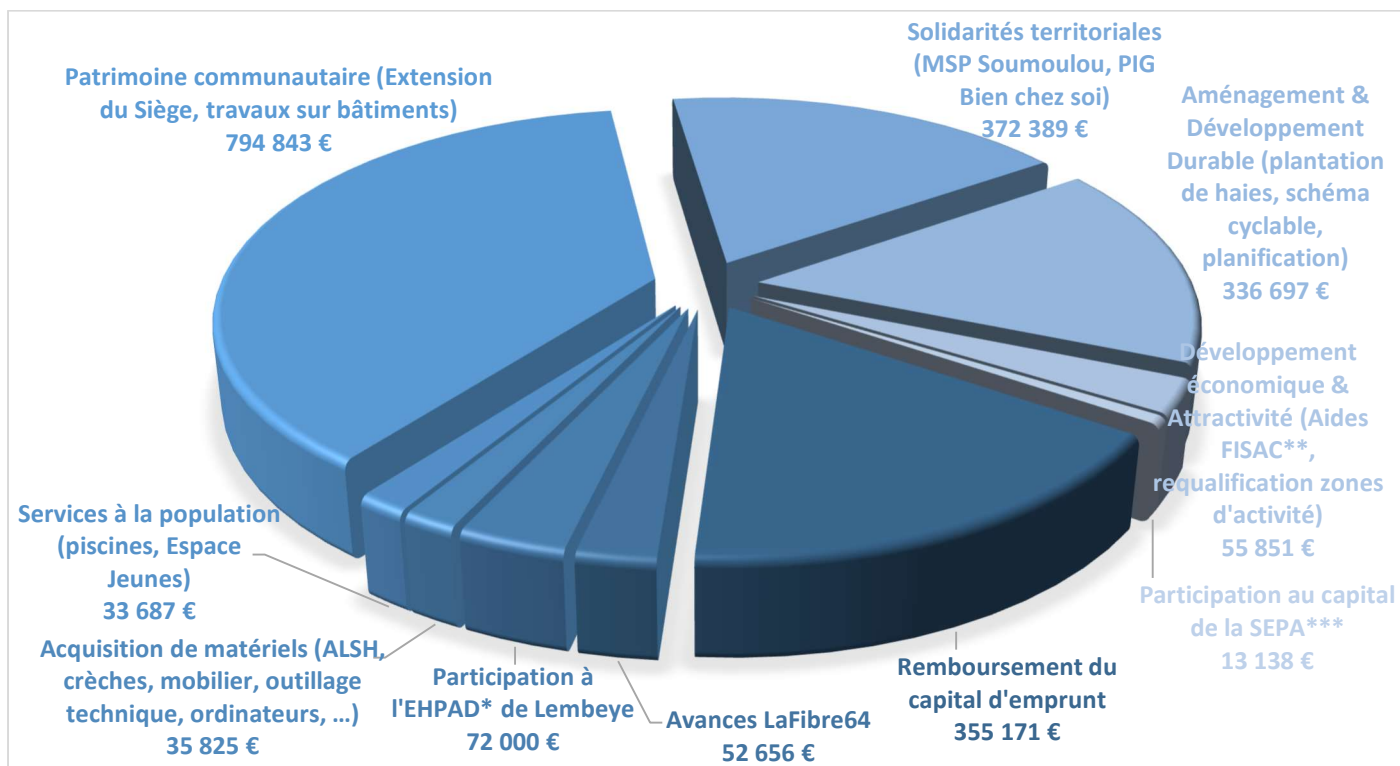
Investissement (tous budgets confondus)

Plusieurs opérations d'investissement ont été menées en 2023 notamment l'extension du Siège de la collectivité.

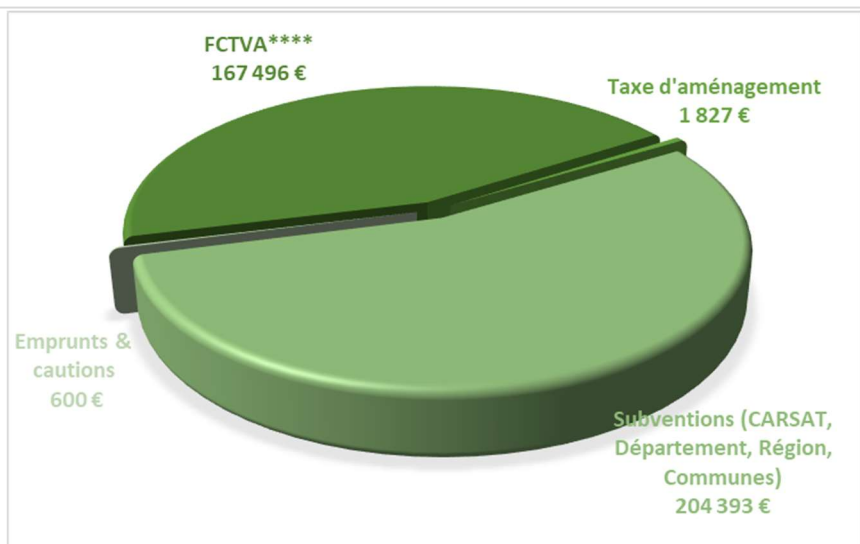
La poursuite de la réalisation des documents cadre en matière d'aménagement et de développement durable (Plans locaux d'urbanisme, plan climat air énergie territorial, schéma cyclable, études hydrauliques, ...) a également marqué l'année 2023.

Enfin, des opérations bâtementaires importantes ont été poursuivies (études ou travaux) telles que la maison de santé à Soumoulou ou la reconstruction de l'espace jeunes à Morlaàs.

Le remboursement du capital des emprunts représente 17% des dépenses d'investissement.



*EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
 **FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
 ***SEPA : Société d'Equipement des Pays de l'Adour
 ****FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA



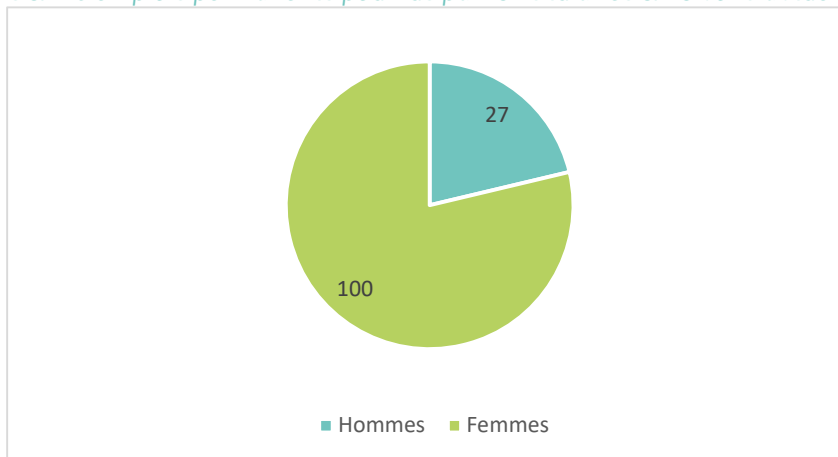
En 2023, le service Finances a préparé le **passage à la M57** au 1^{er} janvier 2024. Il a également poursuivi la démarche de **dématérialisation et de modernisation des procédures internes** avec la mise en place du circuit de validation des bons de commande et d'engagement ainsi qu'externes avec la suppression des régies et le développement des moyens de paiement pour les usagers des services.

Au budget général, **4432 mandats et 8783 titres** ont été établis par les agents comptables.

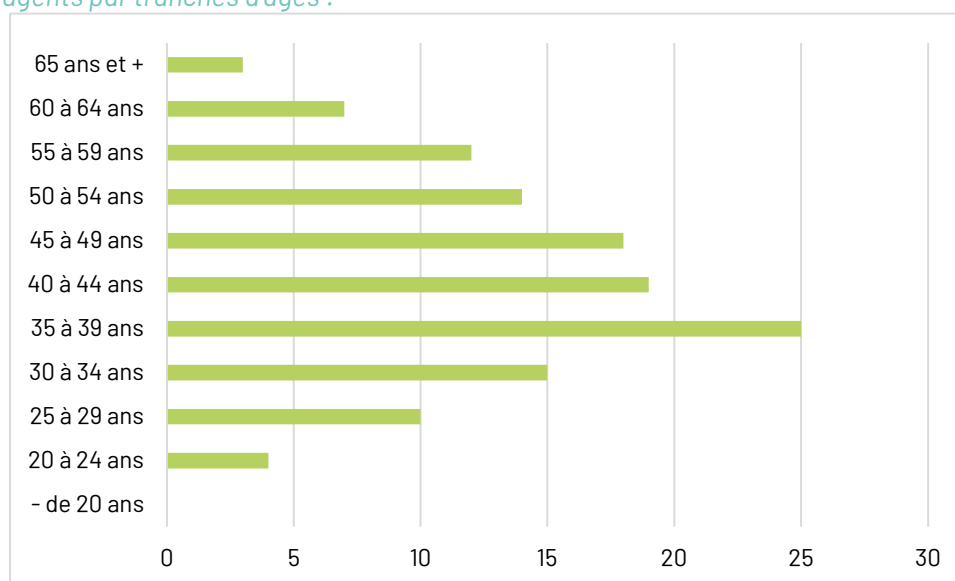
2.2/ Ressources humaines

Quelques chiffres

2 emplois fonctionnels & 125 emplois permanents pourvus par 107 titulaires & 20 contractuels.



Répartition des agents par tranches d'âges :



6 contrats de projet ou contractuels sur emplois non permanents.

138 agents contractuels sur des accroissements temporaires ou saisonniers (en lien avec le service Enfance/Jeunesse principalement).

En 2023, le service des Ressources Humaines a poursuivi le déploiement du logiciel métier et a accompagné l'**installation du nouveau Comité Social Territorial** dont 3 séances se sont tenues. Un travail important a été mené pour clarifier la prise en charge des frais de déplacement.

Au quotidien, afin d'assurer les missions de service public de la collectivité, ont été réalisés :

- **12 jurys de recrutement,**
- **1095 contrats d'animateurs saisonniers,**
- **94 contrats de remplacements,**
- **17 contrats d'accroissements temporaires,**
- **754 attestations Pôle Emploi,**
- **2427 bulletins de salaires.**

2.3/ Gestion du patrimoine

Au-delà de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communautaire (bâtiments, flotte automobiles et cars scolaires, zones d'activités, terrains naturels, ...), des actions plus marquantes ont été réalisées telles que :

- **Installation de cuisinière-piano dans les SMA de Morlaàs et Buros,**

- **Aménagement des accès extérieurs à la SMA de Pontacq.**
- **Remplacement de la clôture des jeux extérieurs au Pôle Petite Enfance à Lembeye.**
- **Remplacement des systèmes de chauffage dans les pièces de vie et divers travaux en électricité, plomberie dans le logement à Lembeye (au-dessus de la trésorerie) avant remise en location.**
- **Remplacement des équipements de chauffage des espaces collectifs et des appartements, des éclairages des cuisines et des salles de bain, renouvellement du mobilier des kitchenettes à la MARPA.**

Via un Appel à projets, ces travaux ont bénéficiés de financement de la CARSAT Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 59 084,01 €.



Les travaux de **remise en état de la SMA de Nousty à la suite de l'orage de grêle** intervenu en 2022, pris en charge partiellement par les assurances, ont été finalisés. La collectivité a également engagé une **étude de programmation pour la rénovation de la partie ancienne** de cette structure.

De plus, les **travaux d'extension du siège** ont été finalisés afin de répondre aux besoins liés à l'augmentation des effectifs à la suite de la fusion, à l'accueil de réunions et à la confidentialité nécessaire pour l'accueil des administrés. Les services ont emménagé dans les nouveaux locaux en octobre 2023.



Gestionnaire des zones d'activités intercommunales, la collectivité a réalisé les études de préprogrammation en lien avec les entreprises implantées sur la **ZA de Berlanne** (27 ont pu participer), pour la **requalification des espaces publics** de cette zone.

Un plan pluriannuel d'investissement sur l'ensemble de ces zones a également été défini pour la **rénovation de l'éclairage public**.

Le permis de construire pour le projet de reconstruction de l'**Espace Jeunes intercommunal** à Morlaàs a été obtenu en octobre 2023.



La gestion des occupations illicites des **gens du voyage** sur le foncier communautaire, et plus particulièrement les zones d'activité, est toujours récurrent et amène la collectivité à engager des procédures d'expulsion pour occupation illicite et à supporter des frais d'entretien importants. De même, une organisation a été mise en place afin de répondre à l'obligation d'accueil des grands passages sur le territoire par l'aménagement saisonnier de foncier intercommunal. N'ayant pas répondu à cette obligation l'année précédente, une installation sur le stade de la commune de Gabaston, a amené la communauté de communes à prendre en charge la remise en état de celui-ci.

Enfin, au regard des enjeux liés aux usages et aux données numérique, la collectivité a réalisé un **diagnostic de vulnérabilité par rapport à des cyberattaques** et à engager une démarche d'amélioration de son degré de protection via le déploiement d'outils et des informations intra.

2.4/ Accueil & Communication

La collectivité est identifiée par les habitants du territoire qui viennent y chercher différentes informations et accès aux services publics. Cela se traduit par les nombreuses sollicitations : en 2023, il s'agit auprès du Siège de **5997 appels et 1525 visites**.

Afin de faire connaître les actions communautaires, le service Communication a réalisé :

- **54 supports type affiches/flyers/annonces.**
- **216 posts Facebook.**
- **66 actualités sur le site Internet.**
- **55 événements sur le site Internet.**

Digital Facebook

216 posts

Grid of 18 social media posts including:

- Post Appartement Lembeye
- Journées bénévoles 2023
- France Renov
- Nous recrutons ! Animateurs
- Nous recrutons ! Emplois saisonniers
- Horaires exceptionnelles ACCUEIL
- Venez vous installer jusqu'au 3 septembre 2023!
- Attention aux démarcheurs !
- Ouverture des ateliers le 8 juillet 2023
- [Concours Photo] Le 10/06
- Retour images ALSEI, vacances avril 2023
- ALSEI MORLAAS, vacances avril 2023
- Fêtes de la Nature 2023
- Post PLR
- Ouverture piscines
- [Concours Photo] Le 10/06
- Post Facebook LAEP
- Fermeture CCNEB
- Perform' formation Post FB

Site internet
64 actus
55 événements

Le Zoom

Les Manifestations

+ mises à jour à la demande des services

○ **1 vidéo de présentation du Plan Climat Air Energie Territorial,**

○ **10**



Recueil, guides, journal, gazettes, flyers, lettre d'infos,

Dont la création d'un **Lettre d'info** dédié à la thématique Habitat et aux dispositifs France Renov' Nord Est Béarn & PIG « Bien Chez Soi » - diffusion à l'ensemble des habitants du territoire à l'été 2023,

Et la création d'une **brochure dédiée à l'offre d'accompagnement au numérique** et aux démarches administratives, en partenariat avec les Espaces Frances Services de Lembeye, Morlaàs & Pontacq ainsi que les conseillers numériques de la Fibre 64 et du SDSEI Est-Béarn intervenants sur le territoire.

3-Aménagement & Développement durable

3.1/ Urbanisme

La compétence de la collectivité dans ce domaine s'appuie sur deux composantes : la planification qui fixe les règles du droit des sols et l'instruction des autorisations qui les applique.

Planification

Les travaux relatifs aux 2 Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) :

Ousse-Gabas

Le PLUi Ousse-Gabas qui concerne les 14 communes du sud-est du territoire a été approuvé le 23 février 2023 par le conseil communautaire. Il est entré en vigueur en suivant.

Pays de Morlaàs et coteaux du Vic-Bilh

L'élaboration d'un second PLUi relatif aux 59 autres communes, le PLUi Pays de Morlaàs & Coteaux du Vic-Bilh s'est poursuivie afin de définir les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette démarche a nécessité une importante mobilisation des élus (plus de 10 temps de travail).



Les documents d'urbanisme communaux pour lesquels la CCNEB a également agi en 2023 :

- La révision du PLU de Morlaàs s'est poursuivie avec des travaux de traduction réglementaire du PADD lui-même débattu fin 2022.
- Après enquête publique, la modification du PLU de SAINT-CASTIN a été approuvée le 19 octobre 2023 par le conseil communautaire.

7 contentieux concernant des sujets en lien avec la planification ont été suivis en 2023.

Instruction des autorisations du droit des sols

Le service qui traite les demandes sur **43 communes couvertes** par un document d'urbanisme, a instruit **1543 dossiers** en 2023 :

- 990 déclarations préalables,
- 95 certificats d'urbanisme,
- 407 permis de construire,
- 11 permis de démolir,
- 14 permis d'aménager,
- 26 Etablissements Recevant du Public.

S'agissant d'un sujet partagé avec les communes, une **journée d'échange et de partage a été organisée avec les secrétaires de Mairie.**

3.2/ Environnement

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) :

Pour mémoire, suite aux problématiques d'inondation récurrentes sur certains secteurs du territoire, la CCNEB, en collaboration avec l'Institution Adour, a fait réaliser en 2022, sur le secteur où elle exerce la compétence PI en propre (bassin des Luys notamment) des études hydrauliques poussées afin de déterminer les solutions possibles pour diminuer ce risque (commune de Morlaàs et Ouillon).

Les solutions collectives étudiées, de type bassin écrêteur de crue et/ou canal de décharge, se sont avérées peu efficaces au regard du coût (investissement et fonctionnement) et du nombre de bâtis mis effectivement hors d'eau. Aussi, il a semblé judicieux sur ce secteur de s'orienter vers des solutions dites de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, qui pourraient être mises en place individuellement, au niveau de chaque bâti impacté. Les objectifs de ces mesures sont de protéger les personnes, limiter les dommages aux biens et faciliter le retour à la normale. Le recensement des volontaires s'est fait en 2023 ; le marché a été lancé fin 2023 ; les diagnostics seront réalisés en 2024.

Concernant le suivi des bassins écrêteurs de crue, le bassin de Buros a enfin obtenu l'arrêté préfectoral d'autorisation en décembre 2023, après 2 ans d'instruction et de compléments demandés par l'Etat, permettant ainsi de le régulariser. Une convention définissant les modalités d'entretien, de gestion et de surveillance a, en suivant, été signée avec la mairie de Buros pour assurer son suivi de manière optimale.

A noter également, que suite aux fortes pluies de juin 2023, de nombreuses situations problématiques d'inondation, de ruissellement et de coulées de boues ont été relevés sur le territoire, entraînant des dégâts importants.

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de la CCNEB a poursuivi et terminé ses ateliers de concertation pour la construction du programme d'actions, en début d'année 2023. Le Projet de PCAET a quant à lui a été arrêté le 25 mai 2023 par délibération du Conseil Communautaire.

Le reste de l'année 2023 a été consacré à la phase obligatoire de consultation des différentes pièces réglementaires du PCAET auprès des Personnes Publiques Associées : Préfet de Région et Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). La consultation du public ainsi que le retour sur ces avis et enfin l'approbation du PCAET sont programmés pour 2024.

2023 est aussi l'année du lancement d'une **2^{ème} campagne de plantation de haies bocagères** sur le territoire de la CCNEB. Comme le programme précédent (2021-2022), celui-ci a été proposé aux communes, habitants ou associations volontaires afin d'assurer un maillage du territoire pour faire face au changement climatique de manière générale et plus précisément de répondre à trois objectifs :

- Favoriser la biodiversité et reconnecter les milieux,
- Filtrer les pollutions,
- Freiner les inondations et lutter contre l'érosion des sols.

Ainsi, 6 269 plants sont concernés représentant un peu plus de 6 km de haies.

Enfin, les **programmes de sensibilisation et d'animation** ainsi que les **plans de gestion** (pelouses sèches à orchidées, zone humide de Manas, ...) ont été poursuivis. Le site Natura 2000 des "Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye" a aussi fait l'objet d'une réflexion concertée avec la Communauté de Communes des

Luys en Béarn (CCLB) et la Région Nouvelle-Aquitaine pour relancer l'animation du Document d'Objectifs courant 2024.

Energies renouvelables (EnR) :

La CCNEB a missionné l'Audap, l'agence d'urbanisme, pour l'aider à définir une stratégie de développement des EnR de type photovoltaïque sur le territoire, en cohérence avec les objectifs du PCAET. Des ateliers de travail, réunions et visite de site ont permis tout au long de l'année 2023 d'avancer sur le sujet, de déterminer les potentialités de production sur le territoire et de prioriser d'ores et déjà certaines typologies de sites. La stratégie et le rendu final de cette démarche sont prévus pour début 2024.

La CCNEB a versé une subvention de 7 445 € afin d'aider à la **collecte et au traitement** de 151 tonnes **de pneus agricoles usagés** sur le territoire (pour 47 exploitants bénéficiaires).

3.3/ Mobilités

La CCNEB, associée à la CCLB et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), travaille avec la Région à la définition d'un **Contrat Opérationnel de Mobilité** (COM), afin de déployer un certain nombre d'actions de mobilités, plus locales et complémentaires à l'offre existante sur le territoire : une étude sur la faisabilité d'un TAD (transport à la demande), ou le développement du covoiturage sont par exemple des axes retenus.

En 2023, la collectivité a également participé à la réalisation du **Schéma Départemental d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (SDIRVE)**. Celui-ci a reçu un avis favorable du Préfet le 2 novembre 2023.

Enfin, les études se sont poursuivies concernant le **projet d'échangeur autoroutier A64/Pau-Morlaàs**. Le schéma directeur de signalisation de direction a été déposé fin 2023 pour instruction.

Régie des transports scolaires

La collectivité a organisé les transports scolaires sur le secteur du Vic-Bilh avec 16 circuits sur 10 lignes. 250 élèves ont été transportés (année scolaire 2022-2023).

La régie propose également des prestations de service pour les sorties (écoles, collèges, ALSH). En 2023, 248 sorties ont été assurées.

4- Développement économique & Attractivité

4.1/ Foncier & Immobilier d'entreprises

La collectivité dispose sur l'ensemble du territoire de 7 zones d'activités. Des terrains restent disponibles à l'implantation d'entreprises.

En 2023, **2,1 ha ont été vendus (4 lots)** sur les zones de Berlanne et de Pyrénées Est Béarn. 1 compromis a également été signé sur la zone de Berlanne.

4.2/ Soutien aux entreprises & à la création d'entreprises

Animation de l'écosystème entrepreneurial avec les "rendez-vous découverte d'entreprises", clubs de créateurs de la CCNEB et PERFORM' ==> gagner en expérience

Concernant le « RDV découverte d'entreprise », le concept est de permettre à une entreprise du territoire de se faire connaître par d'autres entreprises du territoire en les accueillant dans le cadre d'une visite de l'entreprise et d'un temps convivial.

4 rendez-vous découverte ont été organisés avec 34 personnes participantes.

Ce dispositif a été remplacé par l'expérimentation des « RDV de l'éco » afin de répondre aux besoins de davantage de porteurs de projet et de chefs d'entreprise.



Ces deux dispositifs ont en commun de répondre aux caractéristiques fortes du territoire en matière d'entrepreneuriat :

- Eloignement des structures habituelles d'accompagnement et de formation pour les dirigeants (Lembeye et Pontacq sont à 45' de Pau),
- Forte segmentation de l'offre classique de financement et d'accompagnement des entrepreneurs, peu propice à la création d'une émulation collective et la mise en place d'un réseau local,
- Poids important des microentreprises parmi les entreprises déjà créées, ce qui renforce le risque d'isolement du dirigeant ou futur dirigeant,
- Un territoire marqué par l'activité agricole mais pour lequel les activités de transformation et de production de valeur ajoutée sont à développer,
- Potentiel d'entreprises à reprendre avec 611 établissements ayant un dirigeant de plus de 60 ans.

Concernant les « **Clubs de créateurs** », 5 clubs regroupant 42 membres ont été organisés en 2023.

Un dispositif de formation à destination des dirigeants a été créé en 2023, sous le nom de « **Perform' CCNEB, deux jours pour challenger mon entreprise** ». A la différence des clubs, des critères d'accès plus restrictifs ont été définis :

- Entreprise de plus de deux ans de tous secteurs d'activités,
- A au moins un salarié ou envisage de recruter,
- A un projet de développement ou est confrontée à une problématique entrepreneuriale.

2 sessions se sont tenues avec 12 participants.



Montée en compétence des dirigeants avec les RDV de l'éco. et des ateliers de l'éco.

Les « **RDV de l'Eco.** » sont des temps dédiés aux porteurs de projet, entrepreneurs et dirigeants au cours desquels un expert vient présenter et partager une partie de ses connaissances ou compétences. Le spectre des thèmes abordés est large : stratégie de communication, rentabilité de l'entreprises, anticipation et gestion des conflits, démarche commerciale, gestion des priorités, accompagnements des consulaires, etc.

Ils se déroulent en deux temps : une première partie dédiée à l'intervention « conférence interactive », puis moment convivial afin de favoriser les échanges et les rencontres.

Expérimentation d'un 1^{er} rendez-vous de l'éco. sur le thème de la fidélisation et de l'engagement des collaborateurs avec l'intervention de Denis Ayala du Cabinet Perf'Homme en 2023.

Pour appuyer la démarche d'attractivité de la CCNEB, les « RDV de l'Economie » ne limitent pas leur participation aux professionnels du territoire mais sont ouverts à tous.

Les « **Ateliers de l'Eco.** » sont proposés aux entrepreneurs du territoire : à proximité et en collectif. La notion de « collectif » est là encore particulièrement importante ; elle permet de créer du lien et une dynamique dans l'écosystème local. Mis en œuvre dans le cadre du financement de l'Etat FISAC, en 2023, les thèmes de ces ateliers étaient tournés vers la communication, le marketing et l'utilisation des réseaux sociaux.

En 2023, 4 journées ont été organisées.

Via le FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) qui a pris fin au 31 décembre 2023, la collectivité a poursuivi sont **accompagnement auprès des commerçants et artisans**. Ainsi, 4 labellisations « Préférence Commerce » et 13 bilans conseils pour 85 955€ de subventions d'investissement, représentant 427 511 € HT de travaux, ont été soutenus.

4.3/ Agriculture

Dans le cadre du Pays de Béarn, la communauté de communes participe au développement et à la structuration des filières locales puisque ces sujets de transition se questionnent et s'organisent à une échelle supra-communautaire. Le **Plan Alimentaire Territorial** a été défini dans sa stratégie et des démarches telles que le collectif fermier et Mangez béarnais ont été soutenues.

La collectivité a également accompagné la **réponse à l'appel à projets "circuits alimentaires locaux"**. Cette action est en continuité du travail réalisé par un groupe d'étudiants ingénieurs agronomes de l'école de Toulouse Purpan fin 2022 – début 2023 dont la mission était d'identifier les besoins des TPE agricoles et agroalimentaires du territoire.

Cette étude a permis de faire émerger un groupe de travail composé de 5 entreprises pour la mise en œuvre d'une coopération logistique et commerciale qui leur permettrait d'atteindre des marchés qu'elles ne touchent pas actuellement du fait de leur profil TPE.

C'est autour de ce fil conducteur qu'une réponse à l'Appel à projet « Circuits Alimentaires Locaux » a été validée par les partenaires au mois de mai 2023.

Les EPCI n'étant pas éligibles à ce dispositif, les partenaires à l'initiative du projet se sont rapprochés de l'Association de Gestion et de Comptabilité Gascogne Occitanie (AGC GO) pour porter la réponse du groupe à l'appel à projet et animer globalement le dispositif.

4.4/ Petites Villes de Demain

La collectivité accompagne les communes de Morlaàs, Pontacq & Lembeye, dans leurs projets de revitalisation et de transition. Cette dynamique de soutien aux centralités dans leur rôle de structuration du territoire, s'appuie sur une animation forte mettant tous les acteurs en complémentarité et mobilisant les habitants des bassins de vie.

En 2023, l'**avenant pour intégrer la commune de Lembeye à l'ORT** (Opération de Revitalisation de Territoire) a été validé.

Le rendu de l'étude concernant la **redynamisation des marchés du Nord-Est Béarn** a permis de définir un plan d'actions à engager.

2 **résidences d'urbanisme temporaire** se sont tenues sous la forme de chantiers participatifs à Lembeye et à Pontacq ainsi que 13 **temps de concertation** répartis entre les 3 communes (ateliers, réunions publiques, chantiers participatifs)



Les communes « Petites villes de demain » ont également été accompagnées pour déposer 5 projets au titre de l'AMI logements du Conseil Départemental (Morlaàs : Basacle et Berlanne ; Pontacq : Arcus ; Lembeye : Baradat et ancien Hôtel Pellerin) et 1 projet au titre de l'AAP projets structurants du Conseil Départemental (Morlaàs : amélioration énergétique et extension du restaurant scolaire).

4.5/ Tourisme & attractivité du territoire

La collectivité a organisé un événement nommé les « **Tablées béarnaises** » Il s'agit d'un menu spécial identique dans tous les restaurants participants au même prix.

L'objectif est de valoriser à la fois les restaurateurs du territoire, les produits locaux et « l'état d'esprit Nord-Est Béarn » avec des valeurs fortes autour de la convivialité, du vivre ensemble et du plaisir.

Pour 2023, le menu proposé était autour du haricot maïs du Béarn en partenariat avec l'Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, décliné « à la façon » de chacun d'eux, de l'entrée au dessert.

8 restaurateurs ont participé : 149 repas le samedi et 349 le dimanche ont été servis.

Une communication forte a été réalisée par la CCNEB pour lancer cette première édition avec pour principales actions :

- Passage chaque jour pendant une semaine d'un chef sur France Bleu Béarn pendant 1 heure dans l'émission « bienvenue chez vous en Béarn Bigorre »,
- Diffusion sur Pontacq Radio,
- 5 passages sur La République + un reportage Grand Angle sur une pleine page,
- Distribution du flyer en boîte aux lettres chez les habitants de la CCNEB.



La communauté de communes a délégué au **Syndicat Mixte du Tourisme** Nord Béarn les missions d'animation touristique. Celui-ci a revu en 2023 sa stratégie ainsi que son identité pour promouvoir le territoire sous l'appellation « **Coteaux Béarn Madiran** ».

5- Services à la population

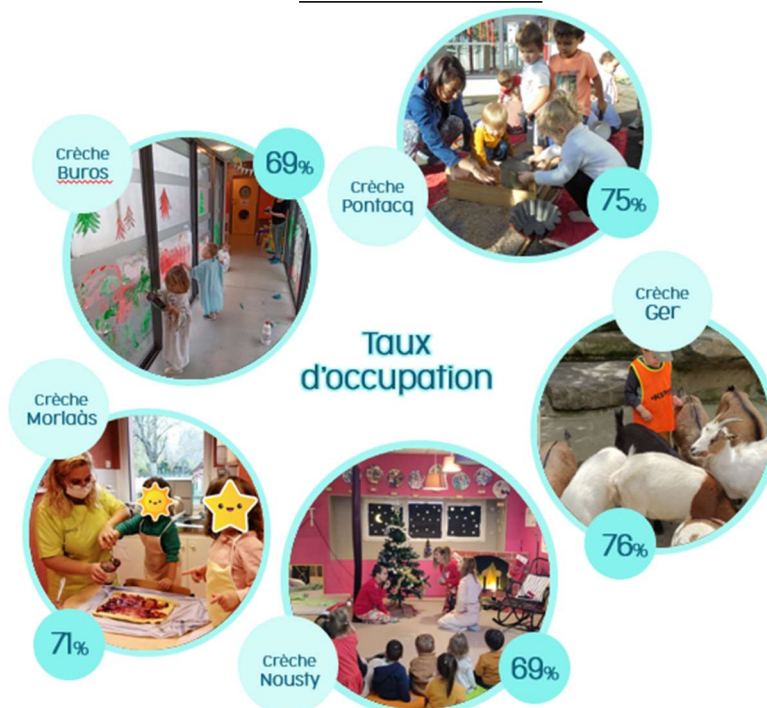
	Subventions 2023
Enseignement musical (dont aide exceptionnelle aux écoles de musique du secteur Ousse-Gabas)	82 121 €
Aide à la formation (associations sportives et culturelles)	44 340 €
Subvention à l'animation événementielle sportive et culturelle	8 310 €

5.1/ Petite enfance

L'offre de service de la collectivité dédiée à la petite enfance s'articule entre :

- les SMA (Structures Multi-Accueil),
- le RPE (Relais Petite Enfance),
- le LAEP (Lieu d'accueil Enfant Parent).

En 2023, **221 enfants** ont été accueillis dans les **5 SMA du territoire**.



Le **RPE** a accompagné **104 assistantes maternelles** et a accueillis **516 enfants** lors des différents ateliers. **476 familles** ont pris attache avec le service pour obtenir des informations sur les modes de garde ou tous autres sujets en lien avec l'accueil de leurs enfants.

Un projet nature a été mis en place au sein du RPE avec un dispositif de formation auprès des animatrices et des assistantes maternelles (aménagement de jardins à Livron et Ouillon, sorties hebdomadaires à l'extérieur).

Le **LAEP** (de la collectivité ou porté par l'association Diapason) a accueilli **140 familles**.

Les « **Actions parentalité** » du service Accueil Petite Enfance & Parentalité ont été développées permettant ainsi d'étendre ces actions à destination des familles sur l'ensemble du territoire sous forme de temps d'ateliers thématiques, de jeux, de découvertes et d'une conférence.

L'année 2023 a également été marquée par :

- l'écriture du **nouveau contrat de projet 2024-2027 du RPE**,
- l'adoption du **nouveau règlement de fonctionnement commun des SMA**,

- l'organisation de la **1^{ère} journée pédagogique inter-crèches** autour de la thématique de l'accueil des familles.



5.2/ Enfance - Jeunesse

L'offre de service enfance/jeunesse est constituée autour de **7 structures ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) à destination des enfants de 3 à 11 ans. **1708 enfants** ont été accueillis en 2023.

Une offre à destination des plus grands 12-17 ans est également proposée au sein de l'**Espace Jeunes**. 22 jeunes par jour ont participé à l'accueil proposé pendant les vacances et 7 jeunes par jour sur les mercredis. 5 camps ont été organisés avec 10 jeunes par jour en moyenne.

L'année 2023 a été marquée par la **révision et le développement de l'offre de services des ALSH** avec, à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- la révision complète de la grille tarifaire,
- l'ouverture expérimentale d'un ALSH intercommunal à Ger,
- l'ouverture de 2 semaines supplémentaires de l'ALSH intercommunal à Pontacq (début août et aux vacances de Noël),
- la modification de l'horaire de fermeture à 18h30.

Le règlement intérieur commun à l'ensemble des ALSH intercommunaux a également été mis à jour.

Enfin, une **ouverture expérimentale d'antennes de l'espace Jeunes à Lembeye et Pontacq** a été proposée durant l'été 2023.

5.3/ Culture

Le travail engagé pour proposer un **Projet Culturel de Territoire** a été poursuivi avec 12 réunions et 175 personnes participantes. Il a fait l'objet de concertation avec les acteurs locaux mais également avec les partenaires institutionnels tels que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

La collectivité a poursuivi son **partenariat avec le Parvis de Tarbes** (scène nationale) en organisant :

- **4 spectacles à Lembeye, Lourenties, Buros et Aast** (réunissant environ 450 pers),
- **1 spectacle « On vous emmène »** : 47 habitants « transportés » pour aller voir le spectacle à Ibos,

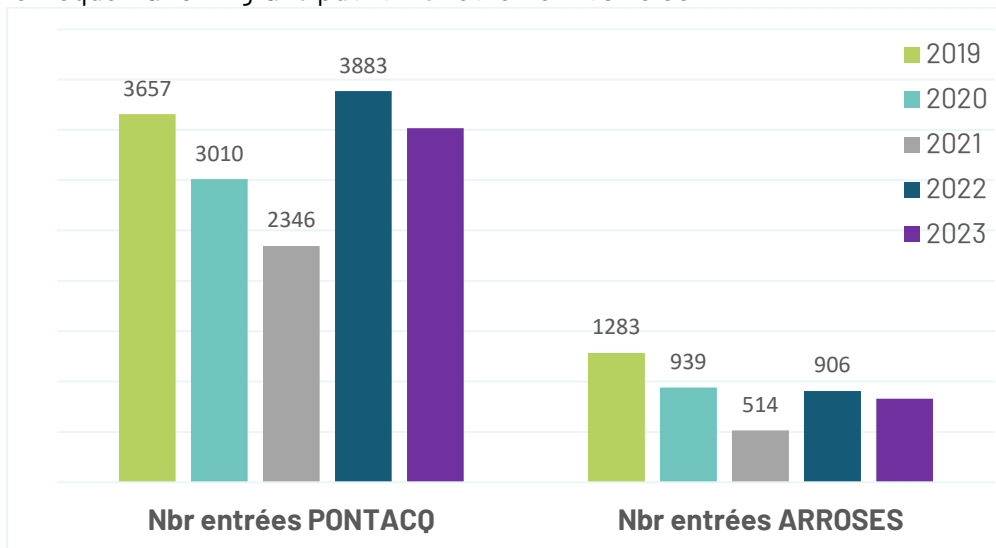
- **1 cinéma en plein-air à Pontacq** réunissant une centaine de personnes.

De plus, dans le cadre de l'animation du réseau intercommunal de lecture publique, la communauté de communes a organisé 4 spectacles (215 spectateurs) et 5 ateliers (110 spectateurs) dans les bibliothèques du territoire.



5.4/ Sport

Les **2 piscines intercommunales**, situées **à Pontacq et Arroses**, ont profité de la météo particulièrement estivale avec une fréquentation « grand public » directement corrélée.



La piscine de Pontacq a également accueilli en juin et septembre les élèves de **7 écoles et 1 collège** (quelques 600 élèves par semaine).

6-Solidarités territoriales

Subventions aux associations à vocation sociale du territoire :

Nom de l'association	Subvention CCNEB 2023
Association Diapason du Vic-Bilh	8 000 €
Aide à Domicile en Milieu Rural Lembeye	5 377 €
Aide à Domicile en Milieu Rural Luy et Gabas	17 126 €
Aide à Domicile en Milieu Rural Vallée de l'Ousse	12 950 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement des Pyrénées-Atlantiques	1 193 €
Association Vivre Service à Domicile	2 850 €

Conseil Départemental d'accès aux droits 64 / Point-Justice :

Participation financière sous forme de subvention auprès du CDAD 64 pour la réalisation de permanences juridiques au sein de la Communauté de Communes à Morlaàs. Au total, cette subvention représente 6 930 € chaque année.

Nombre de permanences juridiques	29
<i>Avocat</i>	10
<i>Notaire</i>	9
<i>Conciliateur de justice</i>	10

Insertion Emploi Béarn Adour :

Participation financière sous forme de subvention de 77 739.75 € pour l'année 2023 auprès de l'Association Insertion Emploi Béarn Adour pour :

- la Mission Locale,
- le Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi,
- le Bureau Information Jeunesse,
- le Point Santé,
- l'Espace Régional d'Information de Proximité,
- le Bureau d'Accueil Mobile sur le territoire.

6.1/ Habitat

Programme d'Intérêt Général Bien chez soi

La Communauté de Communes est engagée jusqu'à 2026 dans le Programme départemental « Bien Chez Soi » pour la réhabilitation du parc de logements privés sur son territoire. L'enveloppe financière dédiée est de **40 000 € pour 2023** permettant le financement de travaux liés à l'habitat indigne et très dégradé, la rénovation énergétique, l'adaptation du logement à l'autonomie et au handicap et le développement d'une offre locative à loyer maîtrisé (1 000 € maximum par dossier).

Dossiers engagés sur l'année :

- **3 dossiers PO (Propriétaire Occupant) Habitat indigne/très dégradés,**
- **25 dossiers PO Adaptation,**
- **26 dossiers PO Rénovation énergétique,**
- **2 dossiers PO Adaptation + Rénovation énergétique,**
- **4 dossiers PB (Propriétaire Bailleur).**

Plateforme France Renov'

Suite à la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2023 de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec les Communautés de Communes des Luys en Béarn & du Béarn des Gaves, le maintien des 3 Plateformes de la Rénovation énergétique (1 Plateforme/EPCI) a pu être assuré.

L'animation de la plateforme a été confié à l'Association SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre.

Des accompagnements :

5 permanences sur rendez-vous sont déployées sur le territoire :

- Les lundis tous les 15 jours : à Morlaàs (locaux CCNEB),
- Les mardis tous les 15 jours : à Pontacq (locaux Mairie),
- Les jeudis en alternance : à Lembeye (locaux CCNEB), à Soumoulou (locaux CCNEB au SEABB), à Ger (locaux Mairie).

En termes d'activité, cela représente : **424 prises de contact & 501 conseils donnés** (214 conseils simples, 244 conseils approfondis, 43 accompagnements à la rénovation globale).

46 dossiers (revenus modestes/très modestes) ont été renvoyés vers le Conseil Départemental car ils dépendent du Programme départemental Bien Chez Soi.

Des animations :

2 nuits de la thermographie à Saint-Castin (31/01/23 - 20 participants) & **Pontacq** (20/12/23 - 7 participants).

Nuit de la thermographie
20 décembre 2023
18h30

Aides financières, chauffage, isolation :
une soirée pour tout comprendre !

Participez à la
Balade nocture
pour visualiser les pertes d'énergies grâce à une caméra thermique

18h30

20h
Réunion participative
avec la conseillère France Rénov' du territoire Nord Est Béarn

Ouvert à tous
GRATUIT

Départ de la mairie de Pontacq
Place Huningue

Renseignements :
contact@cc-nordestbearn.fr - 05 59 53 46 10



1 Réunion Pros de la Rénov' & Habitat à Morlaàs (03/04/23 - 30 participants).



NORO-EST-BÉARN
Les pros de l'habitat s'informent sur la rénovation énergétique

Plètement engagé dans une politique d'amélioration et de soutien à la rénovation de l'habitat, le conseil départemental de la Région Nord Est Béarn, en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'association Solha Pyrénées Béarnaises, a organisé à Morlaàs une réunion sur le thème « Pros de la rénovation et habitat ».

Cette réunion a réuni des professionnels de l'habitat (artisans, maîtres d'œuvre, experts en immobilier...), ainsi que pour objectif de présenter les missions de la plateforme « France Rénov' Nord Est Béarn » de la CCNEB, le programme d'aide global à l'habitat « Rénov'&Habitat » ainsi que l'ensemble des aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat.

Le directeur de la plateforme « France Rénov' Nord Est Béarn », Virginie Bonnet, conseillère France Rénov' Nord Est Béarn, de Solha Pyrénées Béarnaises, et Valérie Fauriol, responsable de la mission Habitat prioritaire du Conseil départemental, se sont chargés de l'animation de cette soirée, toutes deux représentant deux partenaires importants intervenant quotidiennement à l'accroissement de la rénovation énergétique et financière pour la réhabilitation du parc de logements privés.

« Dans un contexte d'évolution des conditions d'énergie à domicile, le vice-président de la CCNEB en charge de la politique habitat, Jérôme Sève, il est important pour notre territoire d'informer nos administrés mais également les professionnels de l'existence de ces dispositifs qui permettent d'améliorer les conditions de vie et aussi d'habiter dignement dans un logement sécurisé, sain, décent, performant d'un point de vue énergétique et adapté aux besoins ».

D'autres situations de ce type se déroulent tout au long de l'année 2023.
Plateforme France Rénov' Nord Est Béarn : 05 59 53 46 10.
Plateforme de l'habitat des Pyrénées-Atlantiques : 05 59 81 40 71.



Mais également :

La participation de la Conseillère France Rénov' Nord Est Béarn :

- au Salon de l'Habitat (24/03/23) & au Salon Asphodèle Hiver à Pau (08-09/12/23),
- à l'émission de radio « à votre service » de France Bleu Béarn (08/11/23),
- à la rencontre des Espaces France Services du territoire,
- à la création du journal communautaire CCNEB dédié à la thématique de l'habitat,
- à la rencontre de professionnels de l'habitat pour échanger sur la rénovation énergétique & les aides financières existantes...

Gens du voyage :

La CCNEB s'est emparée de cette problématique et a missionné l'AUDAP, l'agence d'urbanisme, afin d'analyser la situation sur le territoire, de questionner l'actuel schéma départemental, et d'aider à définir les solutions les plus adaptées, ainsi que les emplacements possibles. La fin de la mission est prévue en 2024.

6.2/ Santé

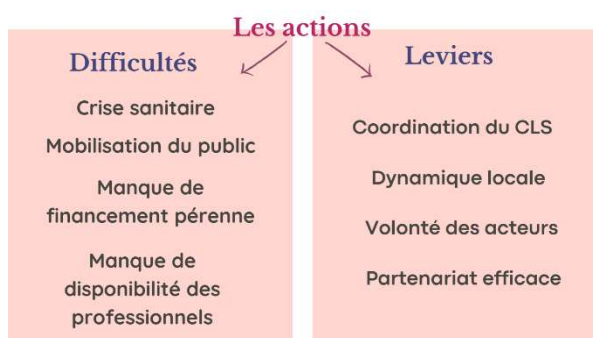
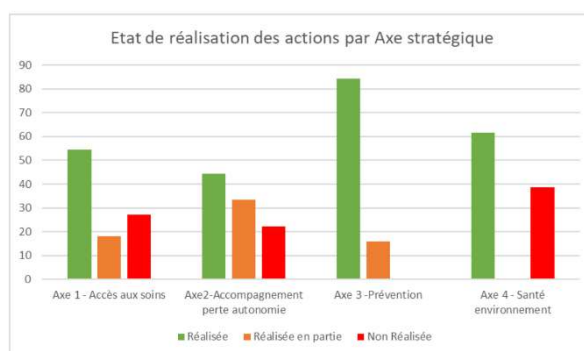
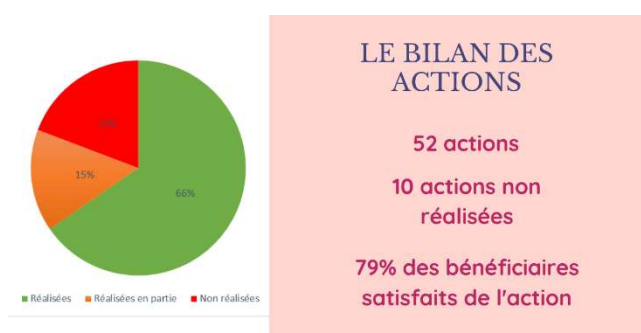
Contrat Local de Santé

L'engagement de la CCNEB avec les Communautés de Communes des Luys en Béarn & du Pays de Nay, dans le CLS Est-Béarn poursuit plusieurs objectifs qui sont de réduire les inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé et de renforcer la politique santé au niveau local.

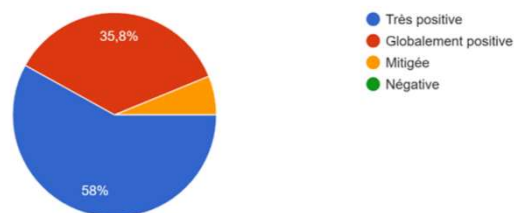
Son plan d'action (52 actions) est organisé autour de 4 axes :

- Axe 1-accès aux soins et coordination,
- Axe 2-accompagnement à la perte d'autonomie,
- Axe 3-prévention et promotion de la santé,
- Axe 4-pour un environnement favorable à la santé.

Etant dans sa dernière année de fonctionnement, l'année 2023 portait sur l'**évaluation du Contrat Local de Santé** (auprès des partenaires, opérateurs, bénéficiaires, élus, agents...) basée sur 2 axes : évaluation des actions & évaluation du processus.



40-Finalement, l'image que vous avez du CLS Est-Béarn, est...
81 réponses



En parallèle, des actions se sont déroulées en lien avec la prévention (octobre rose, conduites addictives...), l'accompagnement à la perte d'autonomie (valorisation des métiers d'aide à la personne...), le soutien aux aidants, la promotion de la santé (sport, alimentation en direction de la jeunesse) ainsi qu'en matière de santé environnement (qualité de l'air...).

La Communauté de Communes NEB participe également, par le biais du **dispositif Présence Médicale 64** et de ses instances (Comité de pilotage & Comité de territoires) au maintien et au renforcement de l'offre de soins sur le territoire.

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Lembeye :

La CCNEB est propriétaire d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, sur la commune de Lembeye, dans le cadre de ses compétences communautaires. Sur l'année 2023 :

- Installation d'un Psychologue clinicien & psychothérapeute à partir du mois de Juin 2023 : assure des consultations le second mercredi de chaque mois,
- Mise à disposition locaux pour des permanences et visites médicales périodiques de la Mutualité Sociale Agricole Sud-Aquitaine, à destination de ses ressortissants, avec leurs professionnels de santé (médecin du travail et infirmier en santé au travail) : à compter d'une fois par mois à partir du mois de Février 2023.

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Soumoulou :

La CCNEB porte la construction et les murs d'une future Maison de Santé Pluridisciplinaire, sur la commune de Soumoulou, dans le cadre de ses compétences communautaires. Elle est accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage (la SEPA) ainsi qu'une maîtrise d'œuvre (M&M Architectes). Sur l'année 2023 :

- Dépôt et attribution du permis de construire le 27/07/23 + permis purgé du recours des tiers et de l'administration le 27/10/23,
- Acquisition foncière du Lot F3 Zone d'Activités Pyrénées Est-Béarn sur la commune de Soumoulou, d'une superficie de 4 692 m²,
- Travail avec les professionnels de santé a la définition du programme de travaux ainsi que la définition des loyers et charges,
- Consultation des Entreprises avec réception des offres le 18/12/23,
- Financement acquis auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Etat et sollicitation auprès du Conseil Départemental 64 et de Europe.



EHPAD de Lembeye :

La collectivité a procédé au versement du solde de la participation financière pour la réalisation de cet équipement qui a été inauguré le 5 octobre 2023.

6.3/ Portage de repas

Ce service est assuré en régie par la Communauté de Communes Nord Est Béarn. La livraison des repas s'effectue sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi – les jours peuvent varier suivant les jours fériés) et couvre l'ensemble de la semaine. Ce sont les communes du bassin de vie de Lembeye qui bénéficient du service. En 2023, 48 bénéficiaires ont recouru à ce service pour 11 675 repas livrés.

Un travail a été engagé dans le cadre de l'ouverture de l'EHPAD de Lembeye pour organiser la production et la livraison des repas depuis cet établissement ; cela permettant de limiter les trajets (risque routier + pollution) et d'ouvrir le nombre de bénéficiaires. Actuellement, les repas sont produits au sein du Centre Hospitalier de Pau.

6.4/ Inclusion numérique

Le recrutement d'un Conseiller numérique pour mener sur le territoire des activités de médiation numérique a permis de développer une offre de service d'accompagnements individuels & d'ateliers collectifs thématiques.

5 permanences sont déployées sur le territoire :

- Les lundis : à Pontacq (Locaux Mairie),

- Les mardis : à Morlaàs (locaux Ensemble social et culturel),
- Les mercredis matin en alternance : à Espéchède & à Riupeyrous (locaux Mairie),
- Les jeudis : à Lembeye (locaux Espace public numérique).

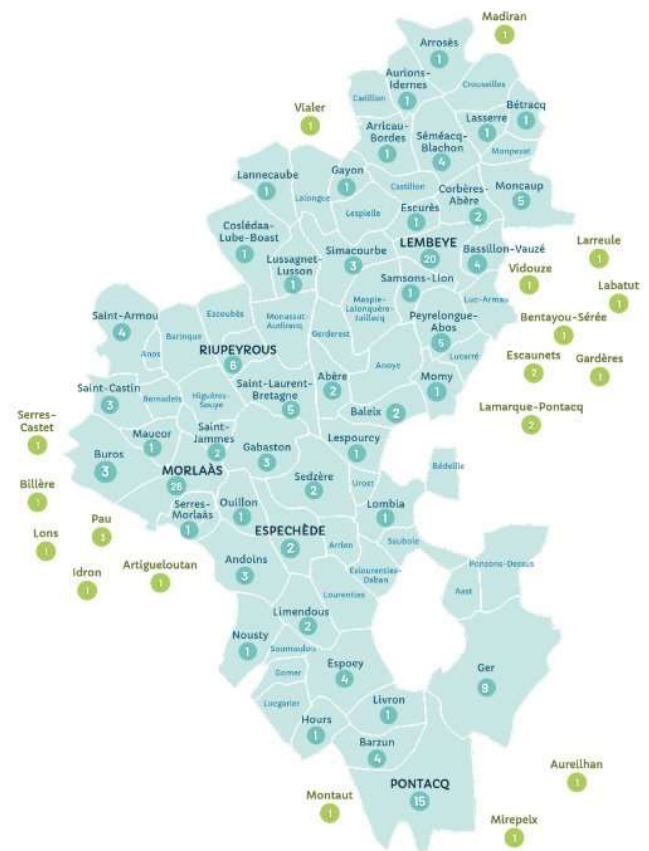
Nombre d'accompagnements en 2023							
	Pontacq	Morlaàs	Espéchède	Riupeyrous	Lembeye	Par téléphone	
Total	960	180	353	20	85	314	8



Des **ateliers** se tiennent les mercredis après-midi en alternance : à Lembeye (locaux Espace public numérique), à Morlaàs (locaux Ensemble social et culturel) & à Pontacq (locaux Mairie).

Nombre de participants aux ateliers				
		Lembeye	Morlaàs	Pontacq
Total	382	133	138	111

Au total, ce sont **196 personnes** accompagnées en accueil libre individuel et lors des ateliers thématiques collectifs.



Espaces France Services :

Des Espaces France Services sont présents sur le territoire dans les Petites Villes de Demain (Morlaàs, Pontacq et Lembeye).

A Morlaàs, il est animé par l'association IEBA. A Lembeye, il est porté par le groupe La Poste et à Pontacq, il est confié à la commune l'exercice de cette compétence communautaire. A ce titre, une subvention de 10 000 € a été versée en 2023.

